ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

4e SECTEUR THIERS-AMBERT

PAULIN ANTOINE

Croix de Guerre

Commerçant et Président de la Chambre de Commerce A AMBERT

Député Sortant

LAPLACE ARTHUR

Suppléant — Exploitant Forestier

Conseiller Municipal à LACHAUX

Délégué Cantonal de la Mutualité Sociale Agricole

Candidats sans étiquette

Pour la défense des libertés, commerciales, ouvrières, paysannes et républicaines

Françaises, Français,

Elu en 1956 sur la liste Poujadiste, je suis entré au Parlement dans le but d'obtenir une réforme des mœurs et des objectifs politiques et surtout économiques de notre pays en préconisant une stabilité plus grande du pouvoir exécutif, garantissant, face aux féodalités diverses, la liberté des individus. Pouvant promouvoir des réformes accordant les avantages sociaux à tous, recherchant les économies et surtout capable de réformer une fiscalité complexe et malsaine.

Hélas cette législature aux gouvernements sans majorité n'a permis aucune réforme et n'a arrêté que des demi-mesures avant de sombrer dans l'indifférence générale sous la vague algérienne.

Deux options se sont présentées alors : Ou la guerre civile ruineuse pour tous ou accorder l'investiture à un homme, discuté peut-être, mais qui avait donné des preuves de son loyalisme républicain.

Malgré les pressions et quoi qu'il m'en ait coûté, j'ai préféré choisir la paix à la guerre civile, c'est pourquoi à ces nouvelles élections nous nous présentons sans étiquette et sans investiture. Je rappelle qu'au cours de cette période j'ai été avec mon Collègue VAUGELADE le seul député du Puy-de-Dôme à soutenir la venue au pouvoir du Général de GAULLE, en votant contre la loi d'urgence demandée par Jules MOCH, et qui permettait de distribuer des armes à la population civile (Scrutin 974 du 16 Mai 1958).

Ensuite nos votes ont été déterminants, pour permettre au Général de GAULLE d'être investi et surtout d'entamer la réforme constitutionnelle qui était l'un de nos objectifs.

Le vote sur le référendum était plus à mes yeux un accord apporté au Général de GAULLE et à l'esprit de renouveau qu'à un texte qui doit être complété par voix règlementaire, c'est pourquoi laissant l'électeur à ses sentiments et comptant sur son bon sens, je me suis abstenu de toute propagande.

Le peuple comme moi a pensé qu'il y avait du neuf à faire et qu'il fallait faire confiance à un arbitre placé au-dessus des partis.

L'Avenir. Il est évident que l'orientation de la cinquième République dépendra des hommes qui auront vos suffrages, c'est pourquoi conscient d'avoir agi suivant vos désirs et au-dessus d'intérêts partisans nous vous proposons : Non d'apporter un programme qui n'est qu'un appât électoral (voir le premier point du programme du Parti Socialiste S. F. I. O. en 1956, je cite : Fin immédiate de toutes les guerres coloniales .... Réduction de la durée du Service militaire.. etc. Résultat : ils nous ont demandé 400.000 hommes en plus et des centaines de milliards).

Mais nous vous proposons de soutenir un certain nombre de points et en particulier :

— Défense de notre civilisation chrétienne symbolisée par notre devise républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité", contre les collectivismes financiers et marxistes.

— Défense de la propriété et de la famille c'est pourquoi nous préconisons l'ouverture de larges crédits à faibles taux destinés :

A permettre une politique du logement.

A l'acquisition et à la modernisation des exploitations agricoles.

A faciliter, compte tenu de l'ordre des urgences, les investissements nécéssaires aux petites et moyennes entreprises pour permettre de hausser les bas salaires.

A activer les constructions et les équipements scolaires sans exclure, l'appoint nécéssaire actuellement des Ecoles libres.

Nous lutterons pour une politique régionale, pour la décongestion effective de PARIS et des grandes villes en encourageant d'abord la décentralisation des grandes administrations et des facultés, en demandant une autonomie plus large par l'extension des responsabilités des Conseillers généraux et municipaux, en évitant les centralisations ruineuses et incommodes des services comme ceux de la Sécurité Sociale. En favorisant les transferts d'industries et une répartition équitable des subventions entre communes rurales et urbaines.

En créant pour notre région sous-developpée un fonds d'investissement industriel et agricole.

Nous pensons augmenter les ressources du Trésor en rendant un certain nombre d'entreprises nationalisées au secteur privé.

En nous opposant à de nouvelles nationalisations telle celle de la forêt française.

En supprimant les subventions non justifiées.

En supprimant les Administrations inutiles et en modernisant les autres au moyen des principes d'organisation rationnelle et par la mécanisation, ce qui permettrait la revalorisation des bas salaires.

Sur le plan général nous voulons :

La fin du régime des partis tels qu'ils fonctionnent et la responsabilité personnelle des ministres.

L'équilibre budgétaire.

L'égalité devant les lois sociales pour tous et notamment la sécurité sociale agricole avec cotisations basées sur le revenu cadastral.

La réforme et la simplification de la fiscalité.

La stabilité gouvernementale sauvegardant les principes républicains.

Le maintien de la communauté française, respectant les aspirations des peuples qui la composent, par un resserrement des liens économiques, culturels et humains.

Et enfin sur le plan extérieur la fermeté et une coopération amicale avec les nations qui nous entourent.

VIVE LA FRANCE ET NOTRE RÉGION !

A. PAULIN

Député Sortant

AMBERT

Et son remplaçant éventuel

A. LAPLACE

Conseiller Municipal

de LACHAUX

Imprimerie P. VIDAL — AMBERT